

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4032-2018 phase 4

Date : 16 avril 2019

HEURE	REMARQUES
9 h	Reprise de l'audience du 15 avril 2019
9 h 01	Lecture du protocole d'ouverture par la greffière-audicière
9 h 01	M ^e Adina Georgescu (Gazifère) annonce une contre-preuve sur certaines recommandations qui ont été faites par l'ACEFO et la FCEI
9 h 02	<u>Affirmation solennelle</u> : Jean-Benoît Trahan, directeur- Finances, Affaires réglementaires et publiques, 706, boul. Gréber, Gatineau
9 h 03	Début de la contre-preuve de Gazifère par le témoin Trahan
9 h 12	Fin de la contre-preuve de Gazifère par le témoin Trahan
9 h 13	Pas de contre-interrogatoire du témoin Trahan par M ^e Steve Cadrin pour l'ACEFO et M ^e Pierre-Olivier Charlebois pour la FCEI
9 h 13	Questions au témoin Trahan par M ^e Simon Turmel
9 h 19	Fin des questions au témoin Trahan par M ^e Turmel
9 h 19	Le témoin Trahan est libéré
9 h 21	Argumentation finale de Gazifère par M ^e Georgescu
10 h 01	Fin de l'argumentation finale de Gazifère par M ^e Georgescu
10 h 02	Question à M ^e Georgescu par M ^e Turmel
10 h 03	L'audience est suspendue pour 15 minutes
10 h 21	Reprise de l'audience
10 h 21	Argumentation finale de l'ACEFO par M ^e Cadrin
10 h 33	Fin de l'argumentation finale de l'ACEFO par M ^e Cadrin
10 h 34	<u>M^e Charlebois dépose</u> : <u>Plan d'argumentation de la FCEI, non coté</u>
10 h 35	Argumentation finale de la FCEI par M ^e Charlebois
10 h 47	Fin de l'argumentation finale de la FCEI par M ^e Charlebois
10 h 47	Question à M ^e Charlebois par M ^e Turmel
10 h 49	Argumentation finale de SÉ-AQLPA par M ^e Dominique Neuman
11 h 23	Fin de l'argumentation finale de SÉ-AQLPA par M ^e Neuman

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4032-2018 phase 4

Date : 16 avril 2019

HEURE	REMARQUES
11 h 23	Commentaire de M ^e Turmel
11 h 27	L'audience est suspendue jusqu'à 11 h 40
11 h 44	Reprise de l'audience
11 h 44	Réplique de Gazifère par M ^e Georgescu
11 h 52	Fin de la réplique de Gazifère par M ^e Georgescu
11 h 53	Remerciements. Fin de l'audience. La Régie entame son délibéré
	Manon Tremblay, greffière-audicière

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4032-2018 phase 4

Date : 16 avril 2019

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Jean-Benoît Trahan	2019/04/16
ENTREPRISE :	Gazifère	
PROFESSION :	Directeur- Finances, Affaires réglementaires et publiques	
ADRESSE :	706, boul. Gréber Gatineau	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		

PROTOCOLE D'OUVERTURE
AUDIENCE DU 16 AVRIL 2019

DOSSIER : R-4032-2018 phase 4

Demande pour la fermeture réglementaire des livres de Gazifère Inc. pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, demande d'approbation du plan d'approvisionnement et demande de modification des tarifs de Gazifère Inc. à compter du 1^{er} janvier 2020

Les régisseurs désignés dans ce dossier sont : **M^e Simon Turmel (président de la formation), ainsi que Mme Françoise Gagnon et M. François Émond**

Le procureur de la Régie est **M^e Pierre Rondeau**

La **demanderesse** est :

GAZIFÈRE INC.

Représentée par M^e Adina Georgescu

Les **intervenants** qui participent à la présente audience sont :

ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE DE L'OUTAOUAIS (ACEFO)

Représentée par M^e Steve Cadrin

FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (SECTION QUÉBEC) (FCEI)

Représentée par M^e Pierre-Olivier Charlebois

STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES ET ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE (SÉ-AQLPA)

Représenté par M^e Dominique Neuman

Y a-t-il d'autres personnes dans la salle qui désirent présenter une demande ou faire des représentations au sujet de ce dossier?

Nous demandons aux participants de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement et de s'assurer que leur cellulaire est fermé durant la tenue de l'audience.

Prenez note qu'aucun breuvage autre que de l'eau et aucune nourriture ne sont permis dans la salle d'audience. Merci!

